



FONDS DE DOTATION

« CERCLE DES PARTENAIRES DE L'IHEDN »

Rapport d'activité 2014

1. Constitution

Le fonds de dotation « Cercle des Partenaires de l'IHEDN » a été déclaré le 6 juillet 2010 à la Préfecture de Paris.

La parution au Journal officiel « associations » date du 7 août 2010, sous le numéro d'annonce 1387 et le numéro de parution 20100032.

Siège : École militaire, 1 place Joffre 75 007.

Numéro de SIRET : 531 738 664 00022.

Le Conseil d'administration, présidé par M. Guy Rupied, est composé comme suit au 31 décembre 2014 :

- Mme Nicole Gnesotto, Présidente du conseil d'administration de l'IHEDN
- M. le général de corps d'armée Bernard de Courrèges d'Ustou, Directeur de l'IHEDN et de l'EMS
- M. l'ingénieur général de l'armement Robert Ranquet, Directeur adjoint de l'IHEDN
- M. Jean-Jacques Roche, Professeur des Universités, Directeur de la formation des études et de la recherche de l'IHEDN
- M. le colonel Hervé de Courrèges, Conseiller défense et sécurité nationale au SGDSN
- M. Didier Brugère, Directeur des relations institutionnelles de Thales
- Mme Guylaine Dyèvre, Responsable rémunération et avantages sociaux BNP Paribas
- M. Philippe Guibourg, Head of Portfolio development, Corporate development, Airbus Group
- Mme Catherine Orphelin, Directrice de société

Nota : Le Secrétariat général est assuré par M. Bertrand Demandre à compter du 1^{er} janvier 2015.

Nota : Sur décision du Conseil d'administration, le Cercle des partenaires de l'IHEDN adoptera à compter du second semestre 2015 la dénomination « Fonds de dotation de l'IHEDN »

2. Objet

Recevoir et gérer, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui seront apportés au fonds à titre gratuit et irrévocable, en vue de les redistribuer à l'IHEDN qu'il assiste dans l'accomplissement de ses missions, le développement de ses projets, et les projets à caractère exceptionnel qualifiés par l'IHEDN. Dans ce cadre, le fonds soutient le développement des projets de l'IHEDN dont il peut prendre en charge les dépenses de toute nature résultant de leur engagement. Le soutien apporté par le fonds de dotation de l'IHEDN contribue à la promotion et à la diffusion de toutes connaissances utiles en matière de défense, de relations

internationales, d'armement et d'économie de défense. Il s'inscrit dans la démarche de développement de l'esprit de défense et de sensibilisation aux questions internationales auprès : de publics jeunes, notamment en soutien et en développement des initiatives en faveur de la cohésion nationale et de la citoyenneté, ces actions ayant pour cadre l'ensemble du territoire national ; de publics concernés par les travaux et les contributions de l'IHEDN dans le cadre de conférences, colloques, congrès, séminaires de formation organisés par l'IHEDN ou en partenariat avec d'autres organismes publics ou privés en France, en Europe et dans le monde entier ; de responsables de haut niveau appartenant à la fonction publique civile et militaire ainsi qu'aux différents secteurs d'activité de la nation, des Etats membres de l'Union européenne ou d'autres Etats, en vue d'approfondir en commun leur connaissance des questions de défense, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense.

Le fonds est constitué sans dotation initiale ; la dotation est consommable.

Les programmes soutenus et suivis par le fonds sont choisis par le Conseil d'administration et en conformité avec l'objet du fonds.

3. Fonctionnement

Le Cercle des partenaires de l'IHEDN identifie des projets, les propose à de potentiels mécènes et les met en œuvre une fois les conventions de mécénat signées et les fonds versés. Ces derniers font l'objet d'un reçu fiscal (CERFA 11580*03) permettant au donateur de bénéficier d'une réduction d'impôt (60% du montant des versements, dans la limite de 5% du chiffre d'affaire).

Par la suite, il rend compte à ses mécènes des actions menées et les invite à participer à certaines manifestations (ouvertures et clôtures de séminaires, activités des Chaires, événements organisés par l'IHEDN, etc.).

Pour sa communication et son rayonnement, le Cercle dispose d'un site Internet (www.partenaires-ihedn.fr) et d'un compte twitter (@CercleIhedn).

En 2014, le Cercle des partenaires de l'IHEDN a bénéficié du mécénat d'entreprises qui le soutenaient déjà les années précédentes (Fondation Airbus Group, Lafarge et SNCF depuis 2011 ; MBDA France, Renault Trucks Defense, Safran et Thales depuis 2013), ainsi que de libéralités ponctuelles de la part de Dassault Aviation et MBDA.

4. Actions menées

a. Séminaires

i. « Découverte »

Porté depuis 2011 par le mécénat de la SNCF, le séminaire « Découverte » s'est tenu en 2014 pour la quatrième fois.

Destiné à conforter le pacte républicain qui lie tous les Français, ce séminaire s'adresse à de jeunes adultes en formation professionnelle (apprentissage) en Ile-de-France, désireux d'approfondir leurs connaissances en la matière. Les grands objectifs de la défense nationale leurs sont présentés à l'École militaire, la réalité de l'outil militaire est appréhendée grâce à la visite d'un régiment et les enjeux de la sûreté en entreprise sont présentés à travers la visite de sites stratégiques du mécène.

Il s'est tenu à Paris (École militaire et emprises SNCF) et à Châlons-en-Champagne (au 1^{er} régiment d'artillerie de marine) du 11 au 13 mars 2014.

Le thème était : la notion de service public.

ii. « Cohésion nationale et citoyenneté »

Porté depuis 2011 par le mécénat de Lafarge, le séminaire « Cohésion nationale et citoyenneté » s'est tenu en 2014 pour les sixième et septième fois.

Destiné aux élus locaux, cadres de l'Éducation nationale, du monde associatif, de la politique de la ville, etc. ayant tous un rôle de relais auprès des jeunes des quartiers les moins favorisés, ce séminaire a pour objectif de susciter une réflexion collective à travers une formation approfondissant les notions de citoyenneté et d'esprit de défense. La finalité est de favoriser la réflexion sur des problématiques communes mais abordés sous des angles divers et variés par des personnes qui n'ont que trop rarement l'occasion d'échanger.

L'un s'est tenu à Paris (École militaire) le 19 juin, l'autre à Amiens le 25 novembre.

Le thème était : l'engagement de la jeunesse dans la citoyenneté.

b. Chaire Castex de Cyberstratégie

Portée par le mécénat de la Fondation d'Entreprise Airbus Group, la Chaire Castex de Cyberstratégie a été créée en novembre 2011.

Madame Frédérick Douzet, professeur des Universités et directrice adjointe de l'Institut de géopolitique de Paris 8, en est la titulaire.

En 2014, la Chaire Castex a organisé cinq conférences dont un grand colloque de deux jours à l'Assemblée Nationale. Frédérick Douzet a animé cinq séminaires jeunes chercheurs. Les membres de l'équipe sont intervenus dans trente conférences en France et à l'étranger, dont trois réunions de haut niveau, et sont intervenus huit fois dans les médias. L'équipe a effectué onze publications dont le numéro spécial de la revue Hérodote dirigé par Frédérick Douzet (Hérodote 152-153 - Cyberspace : enjeux géopolitiques).

La communication de la Chaire et la diffusion de ses travaux ont essentiellement été faites via son site Internet (www.cyberstrategie.org).

c. Chaire Economie de défense

Portée par le mécénat de MBDA, Renault Trucks Défense, Safran et Thales, la Chaire Économie de défense a été créée en novembre 2013.

Monsieur Jean Belin, maître de conférences à l'Université de Bordeaux, en est le titulaire et Monsieur le professeur Christian de Boissieu, le président du Conseil Scientifique.

En 2014, la Chaire Économie de défense a organisé la Leçon inaugurale de la Chaire, le 10 janvier à l'Ecole militaire. Par la suite, les membres de l'équipe sont intervenus dans sept conférences et séminaires et ont participé à quatre conférences et séminaires en France ou à l'étranger. Trois groupes de travail ont par ailleurs été organisés.

La communication de la Chaire et la diffusion de ses travaux ont essentiellement été faites via son site Internet (www.economie-defense.fr).

* * *

Placé au cœur de la communauté IHEDN, le Cercle des partenaires de l'IHEDN se développe ainsi tout en s'attachant à agir en totale cohérence avec l'Institut et les missions qui sont les siennes, notamment le soutien à la recherche académique, le développement d'actions en faveur de la cohésion nationale et de l'esprit de défense, ainsi que l'ouverture à un public plus large.

* * *
* *